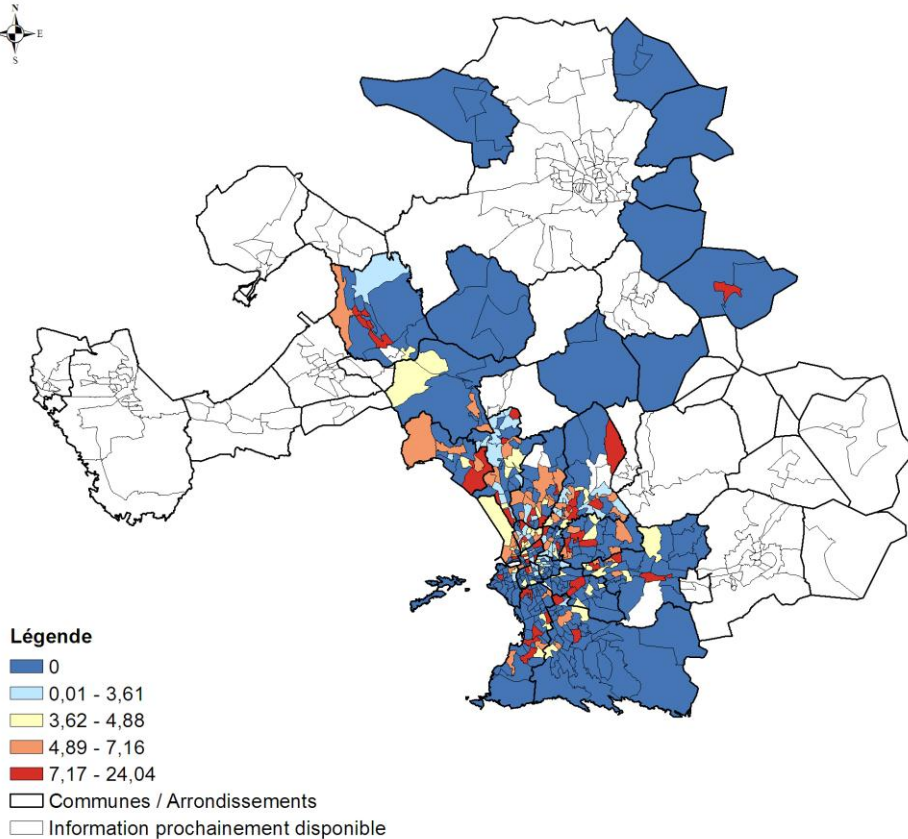


# Mortalité infantile

## Agglomération de Marseille (2000-2009)



### Sources des données :

L'énumération des décès d'enfants de moins de 1 an est réalisée auprès des services d'état civil des communes composant l'agglomération en consultant les registres de décès. Le nombre de naissances par an et par IRIS a été extrait des bases de données de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques)

### Méthode :

Les registres de décès ont été consultés par des enquêteurs, après accord de services d'état civil des différentes communes de l'agglomération, pour constituer la base de données anonyme des décès géocodés (au moyen des logiciels CAZU et Contours IRIS 2006 de l'INSEE). Les cas sont ensuite agrégés à l'échelle de l'IRIS à l'aide du logiciel ArcGIS. Le taux de mortalité infantile est calculé en divisant le nombre de cas recueillis par IRIS par le nombre de naissances vivantes dans le même IRIS sur la période 2000-2009.

### Commentaires :

La distribution spatiale du taux de mortalité infantile au sein de l'agglomération montre les valeurs les plus élevées (IRIS colorés en rouge et orangé) au voisinage du centre et à l'Ouest de la ville de Marseille, à même latitude que le port. Le Nord-Ouest de la ville et certains IRIS de la commune de Vitrolles présentent aussi des taux relativement élevés. Plus on s'éloigne vers la périphérie de l'agglomération, plus les taux diminuent (IRIS colorés en bleu).

Nota 1 : les IRIS grisés sont des IRIS pour lesquels les valeurs n'ont pu être encore obtenues auprès des services d'état civil concernés. Les données seront complétées.

Nota 2 : certains taux élevés peuvent correspondre à un très petit nombre de cas (parfois un seul) survenus dans un IRIS qui a connu peu de naissances sur la période.